



VILLE DE BLÉRE - 37150

35, rue de Loches B.P. 35 37150 BLÉRE • Tél : 02 47 30 81 81 – Fax : 02 47 30 81 88
Internet : www.blere-touraine.com • E-mail : mairie@blere-touraine.com

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 13 DECEMBRE 2007**

Etaient présents : Dr Georges FORTIER, M. GAUTHIER Robert, Mme LE BRIZ Yamina, M. BISSON Marcel, Mme BAROU Françoise, M. GRARE Jacques, Mme LE BRIS Joëlle, M. CHAUVEL Régis, Mme PONTLEVOY Viviane, M. MORELLI Jean-Claude, Mme OMNES Françoise, Mme THIBAUT Christine, M. ROBINEAU Jean-Noël, M. CANTIN Christian, M. JAUNAY Pierre, M. VERDON Richard, M. REUILLON J-Jacques, Mlle MORISSET Carole, M. CHAMORET Jacques, M. BEAUGÉ Henri, Mme CAPPELLE Françoise, M. OMONT Jean-Claude.

Absents excusés : Mme RAMILLON Corinne, Mme BABY Claudine (*pouvoir à Mme LE BRIS Joëlle*), Mme NIOT Carole, Mme BERTHELOT Isabelle, Mme BALLET Chantal.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 h 05 et invite le Conseil à nommer un(e) secrétaire.
Mme Joëlle LE BRIS est nommée secrétaire.

Assistaient également à la séance, Messieurs AFONSO ET LEFEVRE de la Société VEOLIA EAU

POINT I - BILAN EAU ET ASSAINISSEMENT 2006

Bilan Eau présenté par VEOLIA EAU.

Qualité de l'eau : aucune anomalie

Rendement du réseau : très bon résultat.

- Question de M. OMONT sur les indices de satisfaction des clients dans le cadre de la norme ISO 9001.
- M. AFONSO (VEOLIA) répond qu'il n'a pas les pourcentages, mais qu'il les communiquera à la commune.

Bilan Assainissement présenté par M. BISSON

Les chiffres démontrent de bons résultats au niveau des analyses de la station.

POINT II - COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE DU 15.11.07

Sans observations, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

POINT III - COMPTES-RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

① COMMISSION URBANISME : Réunion du 3 décembre 2007

Demandes de permis de construire

Demandeur	Objet	Lieu	Avis
P.F. COURTOIS	Aire couverte 105 m ²	30 avenue du 11 novembre	Favorable
TILLOUX Wilfried	Aménagement de combles	8, route du Vau	Favorable
DRAOUI Lahsen	Transformation hangar en Habitation	5, place Saint-Julien	Défavorable pour volets roulants PVC
BESSONNIER Jany	Maison d'habitation	28 avenue du 11 novembre	Favorable
BATISTA José	Maison d'habitation	Rue de la Haute Borne	Favorable
SCI JAME VE	Extension bâtiment stockage	15 rue Jacques-Yves Cousteau	Favorable

Demandes de certificats d'urbanisme

Mê THIERCELIN /BRISSET	Catégorie A	42, route du Vau	Information
------------------------	-------------	------------------	-------------

Déclarations Préalables

LE BRIS Robert	Portail et clôture	40 rue de la Taille St-Julien	Favorable
ROUSSEAU Guy	Garage	26 avenue du 11 novembre	Favorable
ZEFERINO Sandra	Modification menuiseries	20 bis, mail Victor-Hugo	Défavorable p/PVC
CORNEAU Christine	Pergola pare vent	13 rue des Chandouins	Favorable (avis ABF)
HENRI Pascal	Extension cuisine (régularisation)	12, Fontenay	Favorable
CLEMENT Bernard	Abri de jardin 7.61 m ²	26, rue du 18 juin	Favorable
GENTY Antoine	Piscine 32 m ²	1 rue Saint-Exupéry	Favorable
GERMAIN Antony	Division p/construction sur 3 ^e lot	La Haute Borne	
VINCENT Mickaël	Régularisation couleur volets	39 rue de la Fontaine St-Martin	Favorable
BOUCHERE Frédéric	Charretterie 32 m ²	La Fontaine aux Oiseaux	Favorable

Ces avis sont donnés sous réserve de l'instruction des dossiers par la D.D.E.

*** Le Conseil Municipal entérine les avis de la Commission.

② COMMISSION des AFFAIRES SCOLAIRES et SPORTIVES

REUNION du LUNDI 3 DECEMBRE 2007

AFFAIRES SCOLAIRES :

Ecole Maternelle Jeanne Lecourt

*** Prévission des effectifs de la rentrée scolaire 2008 / 2009 :**

- **165 enfants** soit une moyenne pour les 6 classes de 27.5 enfants par classe

Nota : Les effectifs en début d'année scolaire 2007 / 2008 étaient de **159 enfants** soit une moyenne par classe de 26.5 enfants

A ce jour ils sont de 163 enfants

*** PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :**

- Un exercice devrait avoir lieu prochainement, les personnels communaux ont reçu une formation sur les fermetures de gaz et d'électricité.

* **Projet d'école 2007 /2010 :**

- Les 3 axes seront :
 - ☒ Développer le goût de lire.
 - ☒ Développer la culture scientifique.
 - ☒ Aider les enfants en difficultés.

* **Nouvel axe fort souhaité par la nouvelle directrice :**

- Une informatisation renouvelée et plus performante de l'école :
 - ☒ Pour une meilleure gestion du travail administratif de direction.
 - ☒ Pour l'informatisation de la bibliothèque.
 - ☒ Pour une utilisation de logiciels éducatifs.
 - ☒ Pour un traitement dans chaque classe des photos.
 - ☒ Pour la création d'un site Internet pour l'école.

Ecole Elémentaire Balzac

* **Prévision des effectifs de la rentrée scolaire 2008 / 2009 :**

- **290 enfants** soit une moyenne pour les 12 classes de **24.16 enfants par classe**
- CLIS : 12 enfants
- **Effectifs globaux** : 302 enfants

Nota : Les effectifs, hors CLIS, en début d'année scolaire 2007 / 2008 étaient de **287 enfants** soit une moyenne par classe de 23.92 enfants

A ce jour ils sont de 307 enfants

* **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :**

- Un exercice aura lieu avant la fin de cette année civile.

* **Salle informatique :**

- Elle est composée de 16 ordinateurs qui ont de 3 à 10 ans. Leur renouvellement progressif est souhaité.

- **Informatique dans les écoles : M. le Maire dit que l'effort sera poursuivi et soutenu par la Municipalité.**

Nota : Des problèmes de fonctionnement existent dus en particulier à des câblages non appropriés.

* **Sanitaires :**

- Il est demandé, pour les toilettes, d'installer 2 sièges supplémentaires pour les garçons et autant pour les filles ainsi que 2 robinets supplémentaires pour les garçons.

* **Visite de la commission de sécurité du 22 mai dernier :**

- La commission a émis un « AVIS FAVORABLE »
 - ☒ Quelques préconisations techniques ont été soumises et leurs réalisations souhaitées.

* **Projet d'école 2007 /2010 :**

- Les 3 axes seront :
 - ☒ Prendre en charge les élèves en difficultés.
 - ☒ Découvrir le monde.
 - ☒ Vivre ensemble.

Nota : Ces 3 axes représentent 10 actions.

Ecole Saint Jeanne d'Arc

* **Effectifs :**

- 144 élèves répartis en 5 classes soit une moyenne par classe de : 28.8 élèves
 - ☒ Enfants de la maternelle : 48
 - ☒ Enfants de l'élémentaire : 96

Nota : 58 enfants sont de Bléré : 26 en maternelle et 32 en élémentaire.

- **M. le Maire informe de la volonté de l'OGEC de l'Ecole d'engager la construction d'une nouvelle école sur le territoire de la Commune et souhaite rencontrer le Maire à ce sujet.**

.../...

Cantine

* **Renforcement des heures de personnels pris en charge par la commune :**

- L'ouverture du « Self service » a engendrée des nouveaux besoins nous avons donc alloué par semaine, comme l'a souhaité l'Association, 3 heures supplémentaires pour la cuisine et 3 heures pour la surveillance en salle

* **Assemblée générale du 13 octobre 2007 :**

- Cette Assemblée Générale a montré un bilan financier à l'équilibre et un renouvellement du bureau. En effet 4 membres ont souhaité dès l'année prochaine se retirer, mais 4 nouveaux arrivants se sont vus cooptés.

AFFAIRES SPORTIVES :

SGB

* **Conseil d'administration du 20 septembre 2007 :**

- Lors de ce Conseil d'Administration un projet d'Olympiades a été proposé et acté en alternance tous les 2 ans avec le carnaval intercommunal.

* **SGB Gymnastique :**

- Lors de son Assemblée Générale du 12 octobre 2007, cette section a présenté un équilibre financier et une organisation préservée. Elle a réitéré son souhait de voir la construction d'une salle dédiée à la pratique de ce sport.

* **SGB Tennis :**

- Lors de son Assemblée Générale du 23 novembre 2007, cette section a rendu un hommage à Monsieur Bouchaud, trésorier du club et disparu trop vite emporté par la maladie. Cette section a présenté un équilibre financier et un maintien de ces effectifs 4 nouveaux membres sont venus rejoindre l'équipe dirigeante. Monsieur Jean Pigot a laissé sa place de Président à Monsieur Jean Philippe Rouillé

- **M. GRARE rappelle que le Club de Gymnastique souhaite la construction d'une salle mais M. GRARE a rappelé que c'est la compétence communautaire.**

Vélo Club Blérois

* **Assemblée Générale du 9 novembre 2007 :**

- Lors de cette Assemblée Générale, ce club s'est recueilli suite au brusque départ d'un des fondateurs du club en la personne de Monsieur Savignard.

Ce club a présenté un équilibre financier mais a regretté le départ d'un gros sponsor. Il a dénoncé des difficultés administratives de plus en plus contraignantes pour l'organisation de ses courses.

Enfin ce club n'a pas modifié la composition de son bureau pour cette nouvelle année.

Entente Football

* **Réunion à La croix en Touraine du 26 novembre :**

- Cette entente qui réunit 5 clubs : Athée sur Cher ; Bléré ; La Croix en Touraine ; Luzillé et Saint Martin le Beau s'est exprimée devant les dirigeants présents et les représentants des 5 communes.

- Cette entente a reconduit ses actions pour l'année en cours.

*** Le Conseil Municipal entérine les avis de la Commission.

③ COMMISSION EAU – ASSAINISSEMENT **VOIRIE – ECLAIRAGE PUBLIC**

Réunion du lundi 3 décembre 2007

Ordre du jour :

- Avenant rue des Déportés et quai Bellevue,
- Avenant réseau pluvial la Binetterie,
- Questions diverses.

I – AVENANT RUE DES DEPORTES ET QUAI BELLEVUE

Des modifications demandées en cours de travaux ont entraîné des coûts en plus ou en moins, notamment le chemisage d'une partie du réseau assainissement (de la Poste jusqu'au poste de relevage, rampe du pont).

Montant H.T. du marché initial (toutes tranches) :	686 316,10 €
Coût final H.T. du marché initial (toutes tranches) :	717 220,76 € (soit + 4,50 %)

La commission demande au Conseil Municipal d'entériner cet avenant.

II – AVENANT RESEAU PLUVIAL DE LA BINETTERIE

Des travaux modificatifs entraînent un surcoût de	4 098,90 € H.T.
Montant H.T. du marché initial :	99 975,40 €
Montant total H.T. des travaux avec avenant	104 074,30 € (soit + 4,10 %).

La commission demande au Conseil Municipal d'entériner cet avenant.

III – QUESTIONS DIVERSES

1) Réparation pavage centre ville :

Ces travaux consisteraient en la reprise de joints, en la dépose et repose de pavés et en remplacement de zones pavées en enrobé.

Coût global H.T. « estimé » : 42 750 €
Financement : budget voirie 2007

La Commission demande l'accord du Conseil Municipal.

2) Eau potable

La création d'une commission de « goûteurs » d'eau est envisagée. Un groupe représentatif de l'ensemble du territoire communal serait formé en partenariat avec VEOLIA afin de faire connaître les qualités gustatives de l'eau dans les différents secteurs.

La Commission demande l'accord du Conseil Municipal.

***** Annonce de la mise en place d'une commission de gouteur d'eau, « elle permettra d'apporter les éléments nécessaires à la correction gustative de l'eau sur l'ensemble du territoire de Bléré ».**

M. le Maire demande à Véolia de la mettre en place.

******* Le Conseil Municipal entérine les avis de la Commission.

COMMISSION DE FINANCES

MARDI 4 DECEMBRE 2007

1 - Examen des tarifs 2008

Les indices de référence pour fixer les tarifs des différents services et les loyers sont les suivants (source INSEE) :

- indice des prix à la consommation : + 2 % entre octobre 2006 et octobre 2007
- indice de référence des loyers : + 2,76 % entre le 2^e trimestre 2006 et le 2^e trimestre 2007

Monsieur le Maire et Monsieur GAUTHIER proposent d'appliquer une augmentation de 2% sur les tarifs et sur les loyers.

→ La Commission émet un avis favorable. Toutefois, certains tarifs sont ajustés en fonction du coût réel du service rendu, notamment les locations de salles pour répercuter le coût des ordures ménagères.

→ Monsieur BISSON propose également de créer un nouveau tarif pour le raccordement des habitations au réseau pluvial. Avis favorable de la Commission.

→ **Service assainissement** : seuls les tarifs de raccordement au réseau sont adoptés. Le tarif de la redevance sera examiné au moment du budget, et déterminé en fonction des résultats de l'exercice et des projets d'investissements.

2 - Décisions modificatives (commune / service eau / service assainissement)

→ La Commission émet un avis favorable sur les projets de décisions modificatives, qui permettront d'ajuster les crédits budgétaires et de régulariser les dépenses et les recettes avant la clôture de l'exercice.

3 - Bilan 2007 du camping municipal

Le bilan du camping a été présenté à la Commission des affaires culturelles et du tourisme. Il fait apparaître un résultat négatif (- 18 222,44 €), qui s'explique essentiellement par une diminution des recettes (liée à une baisse de la fréquentation).

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission dont le détail figure en point financier.**

⑤ Réunion circulation du 5/12/2007

ORDRE DU JOUR :

- Aménagement de sécurité rue de la Croix de Beauchêne (hauteur place Balzac) : Aménagement d'un cheminement piéton le long de la place, coté Est, qu'il serait souhaitable de sécuriser par des barrières. Une visite sur place et un essai s'imposent, car il ne faut pas que cela gêne les cars.

- Bilan des modifications rue des Déportés
Satisfaisant avec les stops. Un renforcement de la signalisation verticale semble nécessaire.

- Quartier du Réflessoir :
Courrier des riverains qui se plaignent de l'augmentation du trafic et des nuisances suite à l'ouverture de l'avenue de l'Auverdière. Les projets d'aménagements de toute cette zone semblent les satisfaire. Cependant, ils souhaiteraient que les travaux commencent par leur rue, compte tenu des flux importants de circulation et de la vitesse excessive.
Les propositions faites seront prises en compte dès que le projet sera plus avancé.

- Nombreux problèmes de vitesse excessive :
 - Rue Paul Louis Courier (à étudier sur place)
 - Route du vau
 - Rue du 18 juinLa signalisation sera renforcée sur ces divers points.

- Questions diverses :
M. Beaugé s'étonne que le panneau « sens interdit, jour de marché » coté Est du mail ne soit pas respecté le mardi matin. (A voir avec le policier municipal)

*** Discussion sur le projet d'un aménagement piéton le long de la place Balzac. Même s'il est difficile et coûteux de réaliser une sécurisation, M. le Maire demande qu'une réflexion soit portée pour une solution transitoire avant de plus grands travaux, si besoin.**

*** Le Conseil Municipal entérine les avis de la Commission.

IV. POINTS FINANCIERS

A) Tarifs 2008

Le Conseil Municipal devra se prononcer sur les tarifs 2008 des différents services communaux et sur le montant des loyers.

MARCHE	
Abonnés - le m linéaire	0,55
Non abonnés - le m linéaire	0,70
Minimum de perception pour les non abonnés = 3 m	2,10
Redevance fourniture électrique	1,75
CIRQUES OU CHAPITEAUX	
jusqu'à 500 m2 (par représentation)	104,00
au delà de 500 m2 (par représentation)	159,00
Emplacement manège et petits métiers (tarif au m2 & par semaine)	0,62

HORODATEURS		
15 premières minutes gratuites		
15 mn + 12 mn		0,15
15 mn + 24 mn		0,30
15 mn + 60 mn		0,75
15 mn + maximum 2 heures		1,50
CIMETIÈRE		
Columbarium		
Concession de 15 ans		204,00
Concession de 30 ans		336,00
Inhumation de cendres		41,00
Ouverture de case		41,00
Concessions de cimetière		
Concession 30 ans	b	357,00
Concession 50 ans		459,00
Creusement de fosses 1,50 m		71,00
Creusement de fosses 2,00 m		129,00
Creusement de fosses 2,50 m		164,00
Exhumation		89,00
Ouverture de caveau uniquement par devant		89,00
Caveau provisoire		
Prise en charge jusqu'à 3 jours francs		8,80
Après 3 jours, par jour		2,75
Divers		
Boite à ossements		66,00
Dalle de caveau (ouverture / fermeture)		13,30
Vacation de police		
<u>tous les jours 9h-12h30 / 14h-18h</u>		8,80
<u>Vacation de police en dehors des heures ci-dessus</u>		17,60
ANIMAUX EGARES (par animal)		
Prise en charge		28,00
Par jour de garde, dès le lendemain de la prise en charge		16,00

CAMPING	
1 nuitée pour 1 ou 2 personnes + voiture ou caravane	9,30
1 nuitée pour 1 ou 2 personnes + 2 roues	6,30
Campeur supplémentaire	2,80
Enfant de moins de 7 ans	1,80
Véhicule supplémentaire	4,40
Branchement électrique 5 A	3,40
Branchement électrique 10 A	4,10
Branchement électrique 16 A	5,70
Garage mort du 1.07 au 31.08	6,50
Garage mort hors saison	4,50
Chiens	2,00
Halte camping car	4,00
MINI GOLF	
Enfants jusqu'à 16 ans	1,60
Adultes	2,70
Balles et clubs	Prix coûtant
Caution	15,00
RAMASSAGE ENCOMBRANTS	
Enlèvement pour trois objets maximum	18,00
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Terrasses et étalages (prix du m ²)	9,60
Emplacement expositions (prix du m ²)	3,60
Panneaux publicitaires sur domaine privé (dépenses)	79,50
PODIUM (transport & installation inclus)	
Associations locales / location 1 journée en semaine	21,00
Associations locales / location pour le week-end	35,00
Communes faisant partie de la CCBVC / location 1 journée en semaine	164,00
Communes faisant partie de la CCBVC / location week-end	284,00
Communes hors CCBVC / location 1 journée en semaine	204,00
Communes hors CCBVC / location week-end	398,00

MANIFESTATIONS CULTURELLES		
Théâtre		21,00
LOCATION DU BARNUM		
Location par week-end		368,00
REDEVANCE STATIONNEMENT DES TAXIS		
Redevance annuelle		48,00
JARDINS FAMILIAUX		
Loyer annuel		50,00
Consommation d'eau - forfait jusqu'à 50 m ³ / an		15,00
Consommation d'eau - forfait de 50 à 100 m ³ / an		30,00
Consommation d'eau - forfait pour + de 100 m ³		60,00
LOCATION DE BARRIERES		
La barrière		4,50
Chèque caution		100,00
TRAVAUX DE VOIRIE		
Hydrocureur 1 heure		78,00
Camion 1 heure		39,00
Tracto-pelle 1 heure		78,00
Tracteur sans équipement 1 heure		36,00
Tracteur avec équipement 1 heure		63,00
Nacelle 1 heure		88,00
Fourgon (J9 Trafic) 1 heure		28,00
Merlot (épandage boues station) 1 heure		118,00
Tondeuse 1 heure		35,00
Main d'oeuvre (quelque soit le grade) 1heure		23,50
Raccordement eaux pluviales au caniveau :		
jusqu'à 2 m de large		160,00
par mètre supplémentaire		56,00
- 11 -		
Raccordement eaux pluviales au réseau :		nouveau tarif
raccordement (maxi 15 ml)		800,00
ml supplémentaire avec réfection de "sol normal"		50,70
ml supplémentaire avec réfection de chaussée en enrobé		55,00

raccordement immeubles collectifs		800,00
supplément si 2 appts seulement		520,00
supplément / appt si + de 2 appts		400,00
Dépose de bordure existante ml		15,80
Repose de bordure sur lit de béton ml		18,00
Fourniture et pose de bordures :		
Type T1 ml		24,50
Type T2 ml		31,00
Type CS1 ml		18,00
Type CS2 ml		21,00
Dépose de pavés auto-blocants		
(y compris classement et enlèvement provisoire) m2		47,50
Repose de pavés auto-blocants ou chape béton		
(y compris couche de fondation en béton ou grave bitume) m2		165,00
Fourniture et pose de dispositif de fermeture de regard hydraulique :		
à cadre carré 500/500 classe 125 U		165,00
à cadre carré 400/500 classe 125 U		135,00
Les tarifs horaires d'utilisation des matériels sont compris main d'œuvre		

TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES

	une participation pour les ordures ménagères est comprise dans les tarifs	2008	
		BLERE	Hors BLERE
LOCATION SALLE / CENTRE CULTUREL			
752-C10	bal grande salle 1er fois	100,00	380,00
L III B4	autres fois	270,00	380,00
	mariage ou manifestation + buffet	300,00	380,00
Assemblées générales - réunions - séminaires			
	jusqu'à 100 sièges	gratuit	82,00
	au delà de 100 sièges	gratuit	105,00
	vin d'honneur (y compris mariage)	100,00	120,00

	Manifestations éducatives ou culturelles		
	exposition, concert, ciné, conférence	gratuit	82,00
	jeux de cartes, lotos, ou assimilés	45,00	90,00
	théâtre avec entrée payante	41,00	82,00
	Caution	200,00	
752-C40	LOCATION SALLES / RAVEL - POMMARD & GENEVOIX		
752-MS4			
L III B 8 f 4	Location salle	gratuit	41,00

TARIFS DES LOYERS COMMUNAUX

ADRESSE	2008	
	Loyer	Charges
17 rue St Julien	158,00	
17 rue St Julien	148,00	
22 rue des déportés (logt n°2)	209,00	11,50
22 rue des Déportés (logt n°3)	242,00	11,50
22 rue des Déportés (logt n°4)	256,00	
22 rue des déportés (logt n°5)	261,00	11,50
22 rue des déportés (logt n°6)	261,00	11,50
22 rue des Déportés (logt n°7)	170,00	
22 rue des Déportés (logt n°8)	242,00	11,50
5 rue du 8 mai	143,00	77,50
2 rue Carroi aux Gauffres	135,00	

TARIFS DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Travaux de raccordement tarifs applicables au 1er janvier de chaque année

Raccordement pendant 1 tranche de travaux	Prix coûtant
Raccordement hors tranche de travaux maximum 15 ml	1 662,00
ml supplémentaire (diam. 125 mm) :	
si réfection de "sol normal"	50,70
si réfection de chaussée en enrobé	55,00

Raccordement des immeubles collectifs	
raccordement principal	1 662,00
supplément si 2 appartements	1 092,00
supplément / appartement si + de 2	821,00

***** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'ensemble des tarifs proposés.**

B) Décisions Modificatives Commune, Eau, Assainissement

DECISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 2 du Budget de la Commune conformément à l'état ci-dessous.

Imputation	Nature dépenses	Dépenses	Recettes	Nature recettes	Imputation
Section de fonctionnement					
O23	Virement en section d'investissement	10 700,00	10 700,00	Travaux en régie (moulin)	722-823
		10 700,00	10 700,00		
Section d'investissement					
			10 700,00	Virement de la section de fonct	O21
Opération 36 : structure petite enfance					
2315-64	Travaux	-28 001,00			
Opération 51 : aménagements Binetterie					
2315-831	Travaux	-56 000,00			
Opération 65 : voirie / éclairage public 2006					
2315-822	Travaux	-8 000,00			
Opération 68 : moulin des Aigremonts					
2313-90	Intégration travaux en régie	10 700,00			
Opération 71 : travaux divers mairie					
21311-020	Travaux	2 000,00			
Opération 75 : voirie 2007					
2315-822	Travaux	50 000,00			

Opération 76 : éclairage public 2007					
2315-814	Travaux	8 000,00			
Opération 81 : aménagement secteur du Réflésoir					
2315-822	Travaux (régul° virement frais études)	1,00			
Opération 99 : acquisition de matériel					
2158-020	Matériels divers	32 000,00			
		10 700,00	10 700,00		
	Total DM	21 400,00	21 400,00	Total DM	

DECISION MODIFICATIVE N° 1 / BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Article</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
60226 : vêtements de travail	- 500	
6063 : fourniture entretien et pt équip	+ 500	
6068 : fournitures diverses	+ 10 000	
023 : virement en section d'invest	- 10 000	

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Article</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
021 : virement de la section de fonct		- 10 000
1641 : emprunt		- 15 000
<u>Opération 24 : acquisition de matériels</u>		
2154 : matériel	+ 1 200	
<u>Opération 46 : hameau de Chanteloup</u>		
2318 : travaux	- 1 200	
<u>Opération 48 : camping</u>		
2318 : travaux	+ 658	
13111 : subvention agence de l'eau		+ 15 000
<u>Opération 52 : station d'épuration</u>		
2318 : travaux	- 10 000	
<u>Opération 99 : travaux divers</u>		
2031 : frais d'études (virement)		+ 658

***** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du Budget du service Assainissement.**

DECISION MODIFICATIVE N° 1 / BUDGET DU SERVICE EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Article</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
6611 : intérêts	+ 3 000	
778 : recettes exceptionnelles		+ 3 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Article</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Opération 45 : rue de la Croix de Beauchêne</u> 2318 : travaux	- 27 000	
<u>Opération 99 : travaux divers</u> 2315 : travaux	+ 27 000	
<u>Opération 98 : transfert droits TVA</u> 2762 : transfert droits à déduction 2762 : transfert droits à déduction	+ 8 300	+ 8 300

***** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du budget du service eau.**

REHABILITATION DE LA RUE DES DEPORTES ET DU QUAI BELLEVUE

Autorisation donnée au Maire pour signer l'avenant n° 1 au marché

Le Conseil Municipal devra autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché pour régulariser des travaux supplémentaires demandés par le maître d'ouvrage, notamment sur le réseau assainissement.

Montant initial tr ferme + tr conditionnelle :	722 283,66 € TTC
Avenant :	+ 36 961,97 € TTC
Nouveau montant :	759 245,63 € TTC
Option :	98 550,40 € TTC
Montant final du marché :	857 796,03 € TTC

***** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché avec le groupement titulaire BSTP-SOGEA.**

V - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GENERAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE (BIBLIOTHEQUE)

Le Conseil Général a adopté, le 22 septembre 2006, le plan de développement de la lecture publique qui décide la mise en place de nouvelles conventions de partenariat avec les communes fixant les modalités de fonctionnement des bibliothèques municipales.

Ces nouvelles conventions remplaceront les conventions mises en place en juin 2004. Le Conseil Général nous demande de délibérer sur ce point.

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise le Maire à signer la convention de partenariat.**

VI - BILAN DU RAM ET AVIS SUR L'AMPLITUDE D'OUVERTURE

Le relais d'assistantes maternelles intercommunal a ouvert ses portes le 4 octobre 2006. 11 communes de la Communauté de Communes participent au fonctionnement. Actuellement, le relais est ouvert 17 h 30 par semaine. Vous trouverez ci-joint un bilan qui a été fait par le centre socio-culturel sur l'activité depuis l'ouverture.

Le Conseil Municipal doit donner son avis sur une amplitude horaire plus importante afin que ce service puisse répondre à tous les objectifs fixés au départ.

- M. OMONT tient à préciser que le bilan qui était joint à la convocation était de bonne qualité.

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la modification de l'amplitude horaire.**

VII - CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL TERRITORIAL :

- **Autorisation donnée au Maire pour participer à l'appel d'offres organisé par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire**

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à participer à un appel d'offres organisé par le Centre de Gestion concernant un contrat groupe d'assurances statutaires pour le personnel.

La Collectivité aura la faculté d'adhérer à ce contrat groupe à compter du 1^{er} janvier 2009 si les conditions d'adhésion sont plus intéressantes que son contrat actuel.

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à participer à l'appel d'offres organisé par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.**

VIII. QUESTIONS DIVERSES

. TRANSPORTS SCOLAIRES : TRANSFERT D'UNE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter le transfert d'une mise à disposition d'un agent du syndicat des transports scolaires vers la Communauté de Communes pour 10 heures par semaine, ceci en raison du transfert de compétences du service Transports Scolaires.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour le transfert d'une mise à disposition d'un agent à la Communauté de Communes.**

- **ADOPTION DU REGLEMENT DU CIMETIERE.**

Lors du dernier conseil municipal, Mme LE BRIZ Yamina a informé les conseillers de la réactualisation du règlement et avait précisé qu'il était à disposition de tous.

Il est maintenant demandé au Conseil Municipal de bien vouloir l'adopter pour une mise en application au 1^{er} janvier 2008.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour l'adoption du règlement du cimetière et mise en application au 1^{er} janvier 2008.**

.../...

2 questions supplémentaires :

AVIS SUR LA VENTE D'UN LOGEMENT HLM 9, Rue Charles Simon

Par un courrier arrivé le vendredi 7 décembre 2007 (après l'envoi de l'ordre du jour), le Préfet nous informe de l'intention de l'OPAC de vendre un logement de son patrimoine situé sur la Commune de Bléré. Il s'agit du 9, rue Charles Simon.

Conformément à la réglementation en vigueur, il demande l'avis du conseil Municipal dans les meilleurs délais et ceci avant le 18 janvier 2008

Le locataire du logement est dans ce logement depuis Mars 2006. C'est un logement réservation Mairie.

Mise en location en 1960 - Valeur vénale 101 000 €

Le 24 Mai 2007, le Conseil Municipal s'était prononcé favorablement pour un logement situé 18 rue de Gimont

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour la vente par l'OPAC d'un logement HLM 9, rue Charles-Simon.**

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Afin d'établir le PCS et le DICRIM, rendu obligatoire par la loi n° 2004-811 de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 pour les commune concernées par un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP) ou un Plan Particulier d'Intervention (PPI), il a été demandé à la subdivision Nord-Est (Amboise) de la Direction Départementale de l'Equipement une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de ces documents.

Cette mission est proposée conjointement aux huit communes de la vallée du Cher du canton de Bléré concernées par le risque d'inondation, à savoir, Athée sur Cher, Bléré, Chenonceaux, Chisseaux, Civray de Touraine. Dierre, Francueil et La Croix en Touraine, pour un montant total de 25.000 € HT.

Un projet de contrat est proposé à chaque commune et le coût de la prestation sera calculé au prorata du nombre d'habitants, faisant appel à la solidarité entre les communes.

Le montant de la prestation pour la commune s'élève à 8 500 € HT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal ;

- décide d'accepter le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la subdivision nord-est relatif à l'élaboration du plan communal de sauvegarde et du document d'information communal sur les risques majeurs.
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat

- **INFORMATIONS DIVERSES** :

- **Implantation d'un incinérateur : Démentis de bruits qui courent**

Le Maire a tenu à réaffirmer qu'il n'y a aucune intention d'implantation d'un incinérateur sur le territoire de Bléré et de ses alentours, tenant ainsi à mettre fin à des bruits que font courir des personnes qui y ont intérêts.

Le Maire précise que la décision appartient à un syndicat d'agglomération « TOURAINE PROPRE ». Il dit également que les centres d'enfouissements **Chanceaux près Loches et Sonzay** ont une capacité suffisante et que les concessions ont été renouvelées (jusqu'en 2018) laissant les prochaines municipalités à l'abri des soucis.

Il souhaite mettre fin à une polémique et dit que c'est certainement le moment qui veut cela.

M. OMONT, leader de l'opposition a dit également avoir été interpellé par ce sujet et dit qu'il ne comprenait pas, se disait également agacé par ce genre de bruit infondé.

- **Les vœux du Maire auront lieu le samedi 12 janvier à 18 heures au Centre Socio-Culturel.**

- Madame LEBRIS donne les résultats de la collecte pour la banque alimentaire.

COLLECTE = 3tonnes 975 pour 2007 contre 3tonnes 830 en 2006 .

Madame LEBRIS tenait à remercier les 24 participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.